

## PRIX D'ABONNEMENT:

AU CANADA.  
Edition Semi-quotidienne: Un An, \$4.—6 Mois, \$2.  
Edition Hebdomadaire: Un An, \$2.—6 Mois, \$1.  
AUX ETATS-UNIS.  
Edition Semi-quotidienne: Un An, \$5.—4 Mois, \$2.  
Edition Hebdomadaire: Dix Mois, \$2.—5 Mois, \$1.  
PAYABLES D'AVANCE.  
Les Abonnements durent du 1er et du 15 de chaque mois.  
On ne reçoit point d'abonnement au Canada pour moins de six mois.—Tout semestre commencé se paie en entier.—Tout semestre commencé à l'une ou à l'autre Edition devra se terminer, avant de pouvoir changer.

## L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

HECTOR FABRE—Rédacteur-en-Chef.

Editeurs-Propriétaires—PLINGUET &amp; CIE.

## PRIX DES ANNONCES

DANS L'ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

Six lignes, première insertion.....60 Cents  
Chaque insertion subséquente.....13 "  
Dix lignes, première insertion.....67 "  
Chaque insertion subséquente.....17 "  
Au-dessus de dix lignes, par ligne.....7 "  
Chaque insertion subséquente, par ligne.....2 "  
Un quart, à l'année.....\$30.00  
Un demi-quart, do.....15.00

Toutes Lettres d'Affaires, Communications, Correspondances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No. 26, Rue St. Gabriel.

## BAS-CANADA.

Montréal, 13 Janvier 1862.

Il nous semble que le moment est venu de reprendre la discussion des questions politiques, et que les bruits de guerre qui s'en vont s'éteignant ramènent l'esprit public vers la sphère plus paisible et plus élevée des idées. La sécurité de nos frontières doit reporter notre attention sur la sécurité de nos droits nationaux, et la paix en rentrant partout va ramener la guerre entre les principes opposés.

L'approche de l'ouverture du nouveau Parlement redouble l'utilité et l'opportunité de la reprise incessante des délibérations politiques. C'est au sort de nos affaires intérieures qu'il est urgent que s'adressent les sollicitudes publiques.

Les questions n'ont rien perdu de leur vitalité et de leur importance dans le repos que les circonstances leur ont imposé. M. MacDonald, par exemple, en devenant ministre de la guerre, n'a perdu aucun de ses droits à un vote de non-confiance, et sous sa cotte d'armes nous persistons à voir son costume ministériel.

La question qui doit se placer en première ligne parmi celles dont la décision appartiendra au prochain Parlement, est la question de la colonisation, et par conséquent la question de la création d'un ministère des terres de la Couronne pour le Bas-Canada.

L'intérêt suprême de la colonisation Bas-Canadienne, en ce moment, est la création d'un ministère spécial dévoué à ses intérêts et préposé à son développement. C'est par là seulement qu'on lui assurera une organisation effective, une action permanente, une progression continue; c'est par là qu'on lui fera prendre dans le gouvernement et les travaux de la législature, la place qu'elle aurait dû y avoir depuis longtemps.

Tout ce que le zèle particulier peut faire, tout ce que des officiers secondaires peuvent obtenir, n'aura jamais la puissance et la permanence d'une institution, et la portée d'une reconnaissance et d'une adoption par le gouvernement de la cause de la colonisation.

Il faut que le pays mette toutes ses forces au service de sa propre cause, et son gouvernement même au service de sa vie nationale et de sa grandeur future.

Quoi! il y a quatre ministres de la justice, dont deux au moins sont inutiles, si on en juge par le choix des titulaires actuels, et cela coûterait trop cher d'avoir un ministre de la colonisation pour le Bas-Canada! Le pays économiserait un salaire, lorsqu'il en dépense deux pour assurer au ministère les concours incomparables et la collaboration infaillible de MM. Morison et Morin?

L'intérêt le plus grand, le plus vital, le plus en péril, l'intérêt de la population et du sol, la solution de l'avenir seraient abandonnés aux efforts particuliers nécessairement limités, pendant que le gouvernement s'égare de bureaux inutiles, et les bureaux inutiles de serviteurs superflus.

Ce ne serait pas trop pourtant, ce ne serait pas assez d'un ministre dévoué, entouré de vingt collaborateurs

habiles, pour faire entrer l'œuvre de la colonisation dans un mouvement fécond et rapide. Il serait bon que les autres ministres y consacraient leurs loisirs et le temps qu'ils donnent aux intrigues, et que, tous les amis de la colonisation, toutes les sociétés de colonisation donneraient au nouveau ministre leur concours actif et constant.

Le mouvement général guidé par un ministre, appuyé sur toutes les volontés fermes et patriotiques: voilà ce qu'il nous faut. Hors de là, il n'y a à obtenir que des résultats partiels et faibles; hors de là, les plus généreux efforts n'aboutissent qu'à faire sentir la nécessité d'une direction centrale et permanente.

Qu'on y songe, que nos hommes publics y songent, il y a dans cette question, pour plusieurs d'entre eux, la régénération politique, peut-être l'absorption de l'histoire, pour d'autres un but magnifique et à jamais consacré à donner à leur vie publique et à leur légitime ambition. C'est là qu'ils doivent tendre, c'est pour cette cause qu'ils doivent travailler, s'ils ont au cœur quelque amour de ce noble pays, s'ils ont dans la pensée quelque aimant vers les grandes choses.

Maintenant quels sont, sur ce sujet, les devoirs de l'opinion publique, à l'heure qu'il est, à l'approche de la session? Ils se résument, à notre avis, en un seul: la demande énergique, impérieuse, générale de la création d'un Ministère de colonisation pour le Bas-Canada. Arrière aux considérations de parti, à la prudence hypocrite, à la temporisation perfide des intrigants, aux calculs égoïstes: le Ministère de colonisation, ou vote de non-confiance à ce Ministère-ci, à son successeur, à tous, s'il le faut, mais il ne le faudra pas, nous aurons ce que demandons, avant le troisième Ministère.

Ce que veut l'opinion publique, le gouvernement finit par le vouloir et l'exécuter. Il peut y avoir remise, attermoiement, il ne peut pas y avoir refus absolu. C'est pourquoi les fautes du pouvoir sont aussi les fautes de l'opinion, et la responsabilité remonte toujours de celui qui fait le mal à celui qui pouvait l'empêcher. Le peuple qui, par faiblesse de volonté, laisse faire le mal est complice du pouvoir qui le commet.

Nous serions les complices des ennemis déguisés ou visibles de la colonisation, si nous ne lésions pas un effort énergique pour faire prévaloir, dans le Parlement, ce que toutes les convictions de notre pensée nous démontrent être le moyen le plus efficace, le seul moyen d'assurer le succès de la colonisation.

Que faut-il donc faire? Agiter profondément l'opinion, remuer jusqu'au cœur le patriotisme de la population, en faire sortir l'irrésistible mouvement qui conduit aux grandes décisions, aux résolutions définitives. Pour cela, faire des assemblées dans chaque comté, et obtenir du Bas-Canada une déclaration solennelle en faveur de la création d'un ministère de Colonisation.

Il commence à être question des élections municipales. Quoique n'ayant pas toute l'importance des élections parlementaires, le choix que l'on doit faire des hommes qui doivent nous représenter au Conseil de Ville pour y gérer les affaires de la cité, mérite les plus sérieuses réflexions: il est donc de la plus haute im-

portance que l'opinion se prépare immédiatement à faire de bons choix. Nous ne connaissons pas encore les candidats qui doivent se présenter à la prochaine élection. Nous nous contentons, pour aujourd'hui, de donner les noms des conseillers sortant de charge; ce sont: dans le Quartier Est, l'Échevin Leclair;—Quartier du Centre, l'Échevin Gorrie;—St. Louis, l'Échevin Bellemare;—St. Anne, l'Échevin McCambridge;—Ouest, l'Échevin Lyman;—St. Antoine, l'Échevin Buimer;—St. Jacques, le Conseiller Contant;—St. Marie, le Conseiller Duhamel;—St. Laurent, le Conseiller Taggey.

## Critique littéraire.

Notre collaborateur J. A. G. a commis une erreur que nous tenons et qu'il tient à rétracter, parcequ'il ne faut attribuer à un auteur que ses œuvres, et que mieux vaut encore, en littérature, ne pas avoir le mérite de ce qu'on écrit que d'avoir la responsabilité de ce qu'on n'écrit pas. On a toujours assez d'enfants à voir dévorer par elle pour les enfants des autres. Pour ces raisons générales, nous nous croyons obligés de rectifier l'assertion faite dans notre dernier no., et comportant que M. Chauveau était l'auteur de la *Revue littéraire de l'Écho du Cabinet de Lecture*.

Ceci nous amène à renouveler et à confirmer le chaleureux accueil qui a été fait dans l'*Ordre* à la transformation de l'*Écho*, mais cela nous amène aussi à prouver la vivacité de notre intérêt et la sincérité de nos éloges et de nos souhaits par une légère critique, la seule que nous ayons à adresser à la partie qu'il nous est permis de blâmer ou de louer, c'est-à-dire hors du *Courier de Montréal*.

Notre critique porte sur la *Revue littéraire* dont la paternité vient d'être l'objet d'une rectification. Elle nous semble avoir accueilli avec trop d'assurance une critique contestable contenue dans un article bienveillant et élogieux des *Soirées Canadiennes* fait, dans le *Correspondant*, par M. Augustin Cochin, et reproduit par nous il y a deux mois. M. Cochin trouve que le style des quatre premiers livraisons des *Soirées*, dues principalement à la plume de MM. Taché et Larue, "gagnerait à se réjouir", ce qu'est du *vieux français*.

Cette opinion a fait plus que déplaire à l'auteur de la *Revue*, elle l'a irrité et l'a entraîné à répondre à la bienveillance de M. Cochin par notre pays, à son appréciation peut-être erronée, mais à coup sûr bien intentionnée, du talent de MM. Taché et Larue, par quelques paroles injustes et blessantes. Tout en contestant l'exactitude de l'observation de M. Cochin, nous n'avons pas su préserver d'un excès d'éloge qui, même destiné à faire contre-poids à un excès de sévérité, est paru faux. M. Taché a dû être aussi surpris que ses lecteurs de se voir attribuer les qualités originales, naïves, inimitables des vieux et immortels conteurs français Froissard et Joinville. Ce genre de comparaison est toujours périlleux, et il le faut éviter avec soin, surtout dans la critique des jugements des autres.

Nous n'aurions pas insisté sur ceci, et marqué notre dissentiment d'avec notre collaborateur J. A. G., si nous n'avions craint d'avoir l'air d'approuver ce qu'il y a d'excessif et d'injuste

dans quelques-unes des observations de la *Revue littéraire*, et de blesser un écrivain honorable et distingué qui porte une vive sympathie à notre pays, et qui pourrait être utile à notre jeune littérature dans la publicité européenne.

Notre critique de la critique faite, nous engageons vivement à persévérer dans la louable entreprise de faire suivre fidèlement aux lecteurs de l'*Écho* le mouvement intellectuel de l'Europe, en l'invitant à accepter avec plus de calme la critique des œuvres qu'il admire; et nous espérons n'avoir à l'avenir qu'à le louer sans réserve.

La chambre d'agriculture du Bas-Canada a adopté dans sa réunion du 8 courant la résolution suivante que nous tenons à reproduire, parcequ'elle est d'un grand intérêt pour les classes, approuveront complètement. Il s'agit d'importer d'Europe les meilleures races d'animaux. Les sociétés d'agriculture qui voudront profiter de cette importation devront voter une allocation pour une période de trois ans. La chambre d'agriculture avancera les fonds, et se chargera des risques de transport, c'est-à-dire que si quelques-uns des animaux meurent avant d'arriver à destination, cette perte ne retombera que sur la chambre tenue de les remplacer par des animaux importés dans le plus bref délai possible.

Chaque société d'agriculture pourra aussi obtenir les animaux des plus belles espèces européennes, à son choix, sans courir les risques ordinaires d'une pareille importation.

Nous sommes persuadés que toutes les sociétés d'agriculture vont s'entendre pour répondre à l'appel de la chambre d'agriculture du Bas-Canada, et que nous aurons bientôt à nous féliciter de l'arrivée sur notre sol d'une foule de magnifiques représentants des grandes races animales de l'Europe.

Voici la résolution adoptée par la chambre, et la lettre adressée par le Président aux sociétés d'agriculture:

Résolu:—Que dans l'opinion de cette Chambre l'Agriculture retirerait de grands avantages d'une importation, qui serait faite durant plusieurs années consécutives, d'animaux de race améliorée.

Que pour produire les plus grands résultats, comme les plus prompts et les plus universels, cette Chambre recommande à toutes les sociétés d'agriculture du Bas-Canada, d'approprier, pour une période d'un mois, trois ans, une somme annuelle pour l'importation d'animaux de bonne race.

Que cette Chambre pour faciliter ces importations, et diminuer les dépenses, s'engage à faire acheter ces animaux et à les livrer aux différentes sociétés, sans autres frais que ceux d'achat et de transport.

A Monsieur le Secrétaire de la Société d'Agriculture du Comté.

Monsieur, La Chambre d'Agriculture en vous faisant transmettre la résolution qui précède, vous prie de vouloir bien la faire connaître dans l'entre-prise, qui doit produire des résultats considérables et avantageux, surtout si les sociétés veulent donner leur coopération.

Chaque société destine un quart, un tiers de son allocation, à l'importation de ces animaux, durant plusieurs années, vous enrichissez chaque comté en permettant à tous les cultivateurs, d'augmenter la valeur des animaux de la ferme, et de développer la cause la plus certaine d'un grand progrès et d'une grande richesse.

Un bien mérité est accompli de suite, partout, sans efforts, et qui devra s'étendre à toutes les branches de l'agriculture.

La Chambre, en se chargeant de voir à l'achat et au transport des animaux, fait disparaître la plus grande difficulté, et permet à chaque comté d'utiliser son appropriation, sans avoir à compter avec les agences et troubles de toutes sortes.

L'AN 1862.—Il se porte très-bien pour son âge, Madame; il est vaillant qu'il prend tant d'exercice et si peu de repos. Le sommeil ne repose que les mortels; rien ne dort dans l'œuvre de Dieu que les faibles créatures de la terre. L'action incessante, éternelle est la condition de tout ce qui peut exister. C'est ce que me rappelle tout à l'heure l'auteur de nos jours, en m'avouant que, malgré son éternité, il ne s'était jamais senti si vert et si alerte.

L'ANNEE 1861.—Vous me charmez, jeune an. En vous envoyant ici, que vous a-t-il dit?

L'AN 1862.—Il m'a adressé une allocution paternelle que j'ai sténographiée à votre attention: "Mon enfant, m'a-t-il dit, ton tour est arrivé d'aller faire la-bas la pluie et le beau temps, de régner sur les humains. Que les almanachs te conduisent. N'écoute ni les soupçons des joies que tu abrégeras, ni les supplications des chagrins qui voudront hâter ta marche. Sois toujours inflexible comme un poète tragique à qui l'on demande le sacrifice d'un hémistiche. Laisse les heureux se plaindre que les heureux sont trop rapides; les malheureux gémir de ce qu'ils sont trop lents. Emporte tout du même vol, feuilles et fleurs, gouttes de rosée et pleurs."

S'il fallait écouter les hommes, il n'y aurait pas de calendrier possible, ni de pendule réglée. La mesure des heures et des jours serait brouillée; il y aurait des heures infinies et des jours où l'on n'aurait pas le temps de traverser la rue et dire bonjour à son voisin.—Remplie donc tes 365 jours sans escamoter une minute. Va, sois ponctuel à revenir le 31 Décembre prochain. Renvoie-moi 1861, dont je suis aussi content que je le suis de l'être de toi-même."

L'ANNEE 1861.—Je vous remercie d'avoir sténographié pour moi ces paroles, surtout les dernières. Cette attention délicate me touche, et si quelque chose pouvait me consoler d'abdiquer, ce serait la pensée d'avoir un successeur tel que vous.

L'AN 1862, s'inclinant profondément.—Madame, je ne saurais dire combien vos paroles me flattent. Les mortels qui oublient tout, dit-on, ne vous oublieraient pas, n'oublieraient pas.

L'ANNEE 1861.—Je vous demande pardon de vous interrompre, mais vous allez faire une phrase. C'est un vice humain qu'il faut laisser aux journalistes qui, dans ce moment-ci, sont à déplorer, plume en main, mon prochain départ et à célébrer votre avènement, avec des tiraillements d'imagination que coûte incivilement le retour périodique des mêmes faits à raconter et chanter, des mêmes souhaits à formuler en termes nouveaux.—On frémit en pensant

La Chambre peut à bon droit compter sur l'assistance des personnes placées en Angleterre ou en France, à la tête des associations agricoles pour lui permettre d'obtenir les meilleures conditions et les meilleurs renseignements.

Le Président de la Chambre d'Agriculture,  
L. V. SICOTTE.

La Tribune de New-York, ainsi que le *Herald* et plusieurs autres journaux américains, nous informent des efforts doivent être faits dans le Congrès pour amener le rappel du traité de Réciprocité qui existe entre les États-Unis et le Canada. Suivant leur opinion, le traité de Réciprocité expire dans le printemps de l'année 1864. C'est une erreur que plusieurs de nos confrères anglais de cette ville ont pris la peine de relever et qu'ils tiennent à prouver. Le traité de Réciprocité ne peut être rappelé avant l'année 1866 époque à laquelle se terminent les engagements actuels.

Nous publions ci-après la lettre de condoléance que Monseigneur de Montréal a écrite à Son Excellence le Gouverneur-Général, à l'occasion de la mort du Prince Albert, et la réponse faite par lord Monck:

Montréal, le 31 décembre 1861.

My lord, C'est pour tout sujet de Sa Majesté, un devoir de témoignage, chaque fois que l'occasion s'en présente, ses sentiments de respect et de loyauté à Son Altesse Royale et à Son Digne Représentant.

La circonstance de la nouvelle année qui nous arrive me fournit cette occasion précieuse, et j'en profite pour déposer, aux pieds de Votre Excellence, mes respectueux hommages, ainsi que ceux des chapitres de la cathédrale, des communautés et de tout le clergé du Diocèse de Montréal. Nous adressons à Dieu, tous les jours, d'humbles supplications pour qu'il lui plaise de répandre ses grâces sur Notre Gracieux Souverain, en la consolation dans la juste douleur que lui cause la perte attendue de son digne et bien-aimé époux, et accorder son puissant secours à tous ceux qui l'assistent dans le gouvernement de Son vaste Empire, et particulièrement dans l'administration de cette Province. Nous demandons surtout, dans ce temps orageux, le maintien de la paix et de la tranquillité publique dans ce pays et ailleurs, afin que nous la sage administration de Votre Excellence, cette Province demeure en paix et jouisse du véritable bonheur qu'un peuple peut trouver en gardant les lois divines et humaines et en obéissant à son gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, My lord, Avec un profond respect Et une haute considération, De Votre Seigneurie Le très-humble et obéissant serviteur, (Signé.) J. G. EV. DE MONTRÉAL.

Son Excellence Le Très Honorables C. S. VICOMTE MONCK, etc., etc., etc.

Réponse de Son Excellence le Gouverneur Général.

Monseigneur, Je vous rends grâce de la lettre que vous m'avez écrite, et de vos sentiments de respect et de loyauté que vous y exprimez à sa Majesté la reine, et à moi-même qui la représente en Canada.

Je vous prie de remercier aussi de ma part le chapitre de votre cathédrale, les communautés et le clergé de votre diocèse. Il m'est fort agréable d'apprendre la sympathie qu'ils ressentent pour notre bien aimé Souverain maintenant si profondément affligé et les prières qu'ils font à Dieu pour l'adoucissement de sa douleur. Que leurs vœux soient exaucés, c'est le désir ardent de tout son peuple.

Je profite de cette occasion, Monseigneur, de vous faire part de la satisfaction que j'ai éprouvée à voir l'attachement au gouvernement, témoigné par tout le clergé catholique en Canada à cette époque inquiétante, et le sentiment du bien public dont il s'est montré animé.

Je vous prie de remercier aussi de ma part le chapitre de votre cathédrale, les communautés et le clergé de votre diocèse. Il m'est fort agréable d'apprendre la sympathie qu'ils ressentent pour notre bien aimé Souverain maintenant si profondément affligé et les prières qu'ils font à Dieu pour l'adoucissement de sa douleur. Que leurs vœux soient exaucés, c'est le désir ardent de tout son peuple.

Je profite de cette occasion, Monseigneur, de vous faire part de la satisfaction que j'ai éprouvée à voir l'attachement au gouvernement, témoigné par tout le clergé catholique en Canada à cette époque inquiétante, et le sentiment du bien public dont il s'est montré animé.

Je vous prie de remercier aussi de ma part le chapitre de votre cathédrale, les communautés et le clergé de votre diocèse. Il m'est fort agréable d'apprendre la sympathie qu'ils ressentent pour notre bien aimé Souverain maintenant si profondément affligé et les prières qu'ils font à Dieu pour l'adoucissement de sa douleur. Que leurs vœux soient exaucés, c'est le désir ardent de tout son peuple.

Je le remercie moi-même de leur patriotisme, et je ne manquerai pas de le faire connaître au gouvernement de la Reine. Agréez, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

Signé Monck.  
Monseigneur l'Évêque de Montréal.

Le *Canadien* publiait, dans son No. du 18 novembre, l'article suivant:

"On nous communique ce qui suit sur l'autorité d'une lettre de Paris: "M. G. Bossange, qui, comme on sait, s'intéresse vivement à tout ce qui concerne le Bas-Canada, ayant appris que le Prince Napoléon avait rapporté d'Amérique des positions les plus bienveillantes à son égard, en a profité pour lui adresser une pétition, au nom de la Bibliothèque du Parlement, sollicitant le don d'un exemplaire de la Correspondance de Napoléon I. publiée par ordre de S. M. Napoléon III. Le Prince a non seulement fait un accueil favorable à cette demande, mais au don sollicité il a ajouté celui de plusieurs autres ouvrages intéressants de sa bibliothèque, formant en tout une collection de 34 volumes tous richement reliés, qui devaient être, sans délai, expédiés à leur destination."

"On nous apprend, d'après la même autorité, que les impressions que le Prince a rapportées du Bas-Canada ne manqueraient pas, en se communiquant, de faciliter nos efforts pour attirer chez nous une immigration française."

M. le Consul de France en Canada, eut devoir, à propos de ce communiqué, adresser la lettre suivante au *Canadien*:

Monsieur l'Éditeur, Je prends la liberté de vous faire observer à propos des "dans du Prince Napoléon à la bibliothèque du parlement à Québec" qu'ils ont été effectués sur son demande, ainsi que les présents de livres dont j'ai, hier, annoncé l'envoi à l'Institut Canadien à Montréal. Si M. G. Bossange est intervenu dans l'une ou l'autre de ces occasions, c'est parce que je l'avais moi-même désigné à S. A. Impériale comme l'agent des Steamers de la ligne Canadienne à Paris et l'homme le plus propre à faire parvenir sûrement les libéralités du prince à leur destination.

J'en aurais pas relevé l'erreur de votre correspondant s'il n'avait été remarqué dans les colonnes de votre estimable journal des articles où l'on prêtait à la maison Bossange un rôle qu'elle ne pouvait remplir et qu'elle n'aspire pas, j'en suis convaincu, à jouer. Il me suffira de vous rappeler une lettre de Paris relative aux mesures à prendre pour diriger l'émigration française sur le Canada, où l'on disait, entre autres choses: "quant à l'autorisation d'entretenir en France un agent, ce sera chose facile à obtenir la maison Bossange en charge." Il y avait là, monsieur, une double inadvertance, puisque l'autorisation avait été sollicitée par moi, plusieurs mois auparavant, et qu'il m'avait été répondu de Paris qu'on était disposé à l'accorder.

Le but des consulats est précisément de servir d'intermédiaires pour des affaires de ce genre, et il n'y a pas, en France du moins, de simple particulier admis à les suppléer. Agréez, monsieur l'Éditeur, l'expression de mes sentiments distingués. GASTAVE BOSSANGE. Québec, le 21 novembre 1861.

Voici la réponse de M. Gustave Bossange, chef de la maison Gustave Bossange et Cie.

Paris, 11 décembre 1861. Monsieur l'Éditeur du "Canadien," Québec.

Monsieur, Je lis dans le numéro du 20 novembre de votre estimable journal, un article où il est fait mention des dons offerts à la Bibliothèque du Parlement. Je regrette qu'il ait pu à un an un peu trop zélé, de faire publier le succès que j'ai obtenu et qui semble porter ombrage à Monsieur Gaudreault Boileau, si j'en juge par la vivacité avec laquelle il a relevé, dans votre numéro du lendemain, ce qu'il appelle l'erreur de votre correspondant. Je crois devoir vous donner quelques renseignements sur cette affaire.

L'initiative de Monsieur Gaudreault Boileau ne m'a été révélée que par la lettre qu'il vous a adressée; c'est donc sans la connaître, et de mon propre chef, que j'ai

adressé une pétition au Prince Napoléon qui y a répondu favorablement, ainsi que le constate la lettre incluse que je vous invite à publier. Je demande donc à monsieur le consul de vouloir bien me permettre de partager avec lui la satisfaction d'avoir contribué à enrichir la bibliothèque du Parlement, et de lui en abandonner volontiers tout le mérite. J'ajouterais que la maison Bossange n'aspire à jouer aucun rôle, ainsi que le dit fort bien monsieur le consul, et si elle a, en plusieurs circonstances, pris une initiative, c'est par suite d'une vieille habitude contractée bien avant l'établissement du consulat de France à Québec.

Je terminerai en vous assurant que tout en évitant de blesser aucune susceptibilité, ma maison sera toujours prête à mettre ses faibles services à la disposition du Canada, auquel la rattachent tant de liens d'amitié et de famille.

Agreez, monsieur l'Éditeur, l'expression de ma considération distinguée. GUSTAVE BOSSANGE.

Paris, le 31 octobre 1861. Messieurs,—Son Altesse Impériale Monseigneur le Prince Napoléon a reçu la lettre du 28 de ce mois, par laquelle vous le priez d'intervenir auprès du gouvernement de l'Empereur, pour obtenir le don d'un exemplaire de la Correspondance de Napoléon I. pour la bibliothèque du Parlement canadien.

Le Prince m'a donné l'ordre de vous remettre un exemplaire, qui lui appartient, de cette publication, et plusieurs autres ouvrages de sa bibliothèque, en vous priant de les offrir, en son nom, au Parlement Canadien auquel Son Altesse Impériale est heureuse de donner ainsi un témoignage de son souvenir qu'elle garde de son voyage. J'aurai l'honneur de vous adresser la suite de la correspondance de l'Empereur Napoléon I. à mesure que les volumes paraîtront.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

adressé une pétition au Prince Napoléon qui y a répondu favorablement, ainsi que le constate la lettre incluse que je vous invite à publier.

Je demande donc à monsieur le consul de vouloir bien me permettre de partager avec lui la satisfaction d'avoir contribué à enrichir la bibliothèque du Parlement, et de lui en abandonner volontiers tout le mérite. J'ajouterais que la maison Bossange n'aspire à jouer aucun rôle, ainsi que le dit fort bien monsieur le consul, et si elle a, en plusieurs circonstances, pris une initiative, c'est par suite d'une vieille habitude contractée bien avant l'établissement du consulat de France à Québec.

Je terminerai en vous assurant que tout en évitant de blesser aucune susceptibilité, ma maison sera toujours prête à mettre ses faibles services à la disposition du Canada, auquel la rattachent tant de liens d'amitié et de famille.

Agreez, monsieur l'Éditeur, l'expression de ma considération distinguée. GUSTAVE BOSSANGE.

Paris, le 31 octobre 1861. Messieurs,—Son Altesse Impériale Monseigneur le Prince Napoléon a reçu la lettre du 28 de ce mois, par laquelle vous le priez d'intervenir auprès du gouvernement de l'Empereur, pour obtenir le don d'un exemplaire de la Correspondance de Napoléon I. pour la bibliothèque du Parlement canadien.

Le Prince m'a donné l'ordre de vous remettre un exemplaire, qui lui appartient, de cette publication, et plusieurs autres ouvrages de sa bibliothèque, en vous priant de les offrir, en son nom, au Parlement Canadien auquel Son Altesse Impériale est heureuse de donner ainsi un témoignage de son souvenir qu'elle garde de son voyage. J'aurai l'honneur de vous adresser la suite de la correspondance de l'Empereur Napoléon I. à mesure que les volumes paraîtront.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le secrétaire particulier, EM. ALBAUME.



del Greco, ville de 30, 000 habitants, située à l'extrémité sud de la baie de Naples, était menacée par la lave et presque entamée.

« Heureusement que la marche lente de la lave ardente permettait aux habitants de se sauver, ce qu'ils faisaient, mais avec le plus grand désordre et avec de grands cris.

« Ce grand désordre et ces cris de désolation et de mort étaient tels que moi et mes amis nous fûmes entraînés par le courant de la foule qui débordait de Torre del Greco et de Torre dell'Annunziata, et nous fûmes refoulés avec eux jusqu'à Portici.

« Le spectacle qui se présentait aux yeux dans cette dernière ville était vraiment navrant.

« Des masses d'hommes et de femmes, des vieillards et des enfants s'avancèrent en psalmodiant, en criant, en gémissant. Les uns étaient traînés par des bœufs et des chariots, sur lesquels il y avait ce dont ils avaient eu le temps de se pourvoir; d'autres étaient à califourchon sur des ânes et venaient à nous avec la lenteur naturelle à ces bêtes et propre à la nature volcanique de leur patrie, qui offre toujours ce contraste étrange de l'atonie la plus complète dans les hommes et les animaux et de la violence la plus terrible de la terre, qui se charge à elle seule, d'accomplir les grandes choses dans les grandes occasions; quelquefois aussi l'homme s'en mêle et alors c'est épouvantable.

« Mais ce qui était plus triste à contempler c'était les attardés, c'est-à-dire ceux qui fuyaient à pied, parce qu'ils étaient les plus pauvres.

« Les prêtres étaient avec eux, leur bréviaire sous le bras; leur résignation, les paroles de charité et de repentir qu'ils semblaient dans cette foule désolée, tout cela émuait profondément tous ceux qui s'étaient portés là-bas, comme moi, en spectateurs.

« Hier, lundi, je retournai à Torre del Greco; il y avait force carabinières et gardes de sûreté publique qui arrêtaient la foule des curieux, voyageurs et touristes, hommes et femmes qui se portaient en masse à examiner de près ce terrible phénomène.

« L'on nous obligeait à descendre de voiture, car il était impossible de pénétrer dans Torre del Greco en voiture, parce que les tremblements de terre de dimanche qui continuaient encore le lundi, avaient creusé presque toutes les maisons, en avaient détruit plusieurs et avaient surtout ouvert les rues de la ville de manière que l'on ne pouvait marcher qu'à pied.

« La ville était tout à fait déserte; il y avait des maisons qui étaient abandonnées et laissées toutes grandes ouvertes par leurs maîtres. Ce sans-souci des propriétaires indiquait clairement une grande désolation de la ville et un plus grand désespoir dans les esprits des habitants.

« Nous nous approchâmes encore de la lave qui avançait avec une lenteur désespérante, mais elle avançait toujours inépuisablement et accablait comme la destinée qui la poussait.

« La lave occupait une extension de campagne d'une demi-lieue; c'est vraiment épouvantable; les vomitoires sont petits, et ils sont presque obstrués, parce que l'éruption a cessé, comme je vous le disais plus haut, à la base et s'est manifesté au sommet de la montagne.

« De larges fleuves de fumée s'élevaient sur le théâtre de ce cataclysme volcanique, et rendaient l'atmosphère d'une lumière étrange qui faisait vaciller tous les objets. Il n'y a pas en français un mot qui rende l'expression précise donnée par la langue italienne et employée supérieurement par Dante quand il peint dans l'enfer une situation analogue de l'atmosphère infernale, lorsqu'il dit que l'air en était brûlant.

« Nous avons marché péniblement sur la lave qui nous brûlait les pieds; en la remuant avec la pointe de la canne, elle jetait des bouffées de chaleur. Le fait est que nous y avons allumé le cigare en tenant de petits morceaux de bois que nous enlevions aux arbres déracinés, sur le torrent volcanique, et que nous caclions sous trois ou quatre morceaux de lave; après une minute ils brûlaient.

« Vous savez que le 8 décembre est le jour consacré par la liturgie romaine à la fête de l'Immaculée Conception de Marie. Or, il arriva que ce jour-là, l'année passée pendant que l'on était dans l'église majeure de Torre del Greco, la Madone, par les fonctions d'usage, un certain nombre des participants du nouvel ordre de choses, pénétra dans l'église, fanfarses en tête, et jouant l'hymne garibaldien; se portant à l'autel consacré au rite de la Conception, il voulut affubler l'image de la sainte Mère de Dieu de l'écharpe tricolore; après quoi il exigea que le curé et les autres desservants se décernassent de la cocarde nationale tout en accomplissant leur ministère.

« L'on dit que le révérend curé, vénérable par ses mœurs et par sa piété, et qui a été récemment comblé avec le curé de Resina, paroisse voisine, à deux miles de prison, s'écria alors: « Mon Dieu! que de malheurs vont tomber sur ce pauvre pays à cause de ces profanations! »

« L'année suivante, le 8 décembre, entre midi et une heure, jour pour jour, heure pour heure, la montagne de feu trembla tout à coup; elle creva à la base, presque aux portes de Torre del Greco, et ouvrit cinq bouches béantes qui vomirent la destruction et la mort sur la terre épouvantée; les tremblements de terre réduisirent Torre del Greco en monceau de ruines; la lave dévasta la campagne.

« Aujourd'hui, il n'y a plus dans la campagne voisine un arbre au pied duquel l'on puisse s'asseoir; il n'y a plus,

à Torre del Greco, une seule maison dans laquelle on puisse sûrement abriter!

« Hier, en traversant la ville, une pauvre vieille femme, déformée dans la figure, couverte de teinte, avec les yeux hagards, au geste inspiré et à la voix de pythionisse s'écriait devant tous les passants: « Ou allez-vous, malheureux? Vous allez voir le fruit de nos péchés? Allez! ils sont bien grands; s'ils ne l'étaient pas, croyez-vous que nous en serions-là? La miséricorde de Dieu est grande, mais sa justice l'est aussi, car elle est juste; et nos péchés étaient plus grands que sa justice et sa miséricorde! Nous avons fatigué sa miséricorde; mais sa justice ne se fatiguera pas; Dieu est juste, l'Archange va passer avec son épée de feu; laissez passer la justice de Dieu! »

« Notre guide nous disait que cette vieille femme était « signée » et qu'elle était douée de la « seconde vue », et que ce qu'elle disait était juste et vrai.

## La Paix.

Air: *Fleur de Tige.*

O don céleste,  
Paix, adorable paix,  
Un jour funeste  
A terni tes bienfaits.  
Entre peuples, la haine  
S'enflamme et se déchaîne;  
L'homme s'en mêle et alors c'est épouvantable.

Mais ce qui était plus triste à contempler c'était les attardés, c'est-à-dire ceux qui fuyaient à pied, parce qu'ils étaient les plus pauvres.

Les prêtres étaient avec eux, leur bréviaire sous le bras; leur résignation, les paroles de charité et de repentir qu'ils semblaient dans cette foule désolée, tout cela émuait profondément tous ceux qui s'étaient portés là-bas, comme moi, en spectateurs.

Hier, lundi, je retournai à Torre del Greco; il y avait force carabinières et gardes de sûreté publique qui arrêtaient la foule des curieux, voyageurs et touristes, hommes et femmes qui se portaient en masse à examiner de près ce terrible phénomène.

L'on nous obligeait à descendre de voiture, car il était impossible de pénétrer dans Torre del Greco en voiture, parce que les tremblements de terre de dimanche qui continuaient encore le lundi, avaient creusé presque toutes les maisons, en avaient détruit plusieurs et avaient surtout ouvert les rues de la ville de manière que l'on ne pouvait marcher qu'à pied.

La ville était tout à fait déserte; il y avait des maisons qui étaient abandonnées et laissées toutes grandes ouvertes par leurs maîtres. Ce sans-souci des propriétaires indiquait clairement une grande désolation de la ville et un plus grand désespoir dans les esprits des habitants.

Nous nous approchâmes encore de la lave qui avançait avec une lenteur désespérante, mais elle avançait toujours inépuisablement et accablait comme la destinée qui la poussait.

La lave occupait une extension de campagne d'une demi-lieue; c'est vraiment épouvantable; les vomitoires sont petits, et ils sont presque obstrués, parce que l'éruption a cessé, comme je vous le disais plus haut, à la base et s'est manifesté au sommet de la montagne.

De larges fleuves de fumée s'élevaient sur le théâtre de ce cataclysme volcanique, et rendaient l'atmosphère d'une lumière étrange qui faisait vaciller tous les objets. Il n'y a pas en français un mot qui rende l'expression précise donnée par la langue italienne et employée supérieurement par Dante quand il peint dans l'enfer une situation analogue de l'atmosphère infernale, lorsqu'il dit que l'air en était brûlant.

Nous avons marché péniblement sur la lave qui nous brûlait les pieds; en la remuant avec la pointe de la canne, elle jetait des bouffées de chaleur. Le fait est que nous y avons allumé le cigare en tenant de petits morceaux de bois que nous enlevions aux arbres déracinés, sur le torrent volcanique, et que nous caclions sous trois ou quatre morceaux de lave; après une minute ils brûlaient.

Vous savez que le 8 décembre est le jour consacré par la liturgie romaine à la fête de l'Immaculée Conception de Marie. Or, il arriva que ce jour-là, l'année passée pendant que l'on était dans l'église majeure de Torre del Greco, la Madone, par les fonctions d'usage, un certain nombre des participants du nouvel ordre de choses, pénétra dans l'église, fanfarses en tête, et jouant l'hymne garibaldien; se portant à l'autel consacré au rite de la Conception, il voulut affubler l'image de la sainte Mère de Dieu de l'écharpe tricolore; après quoi il exigea que le curé et les autres desservants se décernassent de la cocarde nationale tout en accomplissant leur ministère.

L'on dit que le révérend curé, vénérable par ses mœurs et par sa piété, et qui a été récemment comblé avec le curé de Resina, paroisse voisine, à deux miles de prison, s'écria alors: « Mon Dieu! que de malheurs vont tomber sur ce pauvre pays à cause de ces profanations! »

L'année suivante, le 8 décembre, entre midi et une heure, jour pour jour, heure pour heure, la montagne de feu trembla tout à coup; elle creva à la base, presque aux portes de Torre del Greco, et ouvrit cinq bouches béantes qui vomirent la destruction et la mort sur la terre épouvantée; les tremblements de terre réduisirent Torre del Greco en monceau de ruines; la lave dévasta la campagne.

Aujourd'hui, il n'y a plus dans la campagne voisine un arbre au pied duquel l'on puisse s'asseoir; il n'y a plus,

à Torre del Greco, une seule maison dans laquelle on puisse sûrement abriter!

Hier, en traversant la ville, une pauvre vieille femme, déformée dans la figure, couverte de teinte, avec les yeux hagards, au geste inspiré et à la voix de pythionisse s'écriait devant tous les passants: « Ou allez-vous, malheureux? Vous allez voir le fruit de nos péchés? Allez! ils sont bien grands; s'ils ne l'étaient pas, croyez-vous que nous en serions-là? La miséricorde de Dieu est grande, mais sa justice l'est aussi, car elle est juste; et nos péchés étaient plus grands que sa justice et sa miséricorde! Nous avons fatigué sa miséricorde; mais sa justice ne se fatiguera pas; Dieu est juste, l'Archange va passer avec son épée de feu; laissez passer la justice de Dieu! »

Notre guide nous disait que cette vieille femme était « signée » et qu'elle était douée de la « seconde vue », et que ce qu'elle disait était juste et vrai.

Trois déserteurs de l'armée fédérale stationnée sur les bords du Potomac, sont arrivés à Lachine vendredi dernier. Ils se plaignaient amèrement de leur gouvernement militaire qui ne les paie qu'en bons de 10 centins par jour. Ils disent qu'il existe un grand mécontentement dans l'armée fédérale et que les désertions deviennent chaque jour plus fréquentes.

Les prisonniers de l'île-aux-Neiges sont passés en cette ville vendredi matin, pour se rendre à leur nouvelle destination, à St. Vincent-de-Paul. Ils étaient liés deux à deux et conduits par leurs surveillants.

On annonce qu'une de nos principales maisons commerciales doit faire un immense achat de porcs pour le gouvernement français.

Nous apprenons que l'hôtel St. Nicholas a été loué par les autorités militaires qui en doivent faire le quartier général des officiers des grenadiers de la garde qui sont attendus prochainement. L'hôtel du Canada a été aussi loué par les autorités militaires.

Jendi dernier, une lutte sérieuse s'est engagée entre John Rathbone et Edwin Blynn, dans laquelle le premier a reçu des blessures d'une nature très grave. Il était allé chez Blynn chercher sa femme qui s'y était réfugiée, pour se soustraire aux mauvais traitements de son mari. Son infidèle moitié refusant de le suivre, Rathbone voulut employer sa canne pour la faire obéir, et tambourina sur la tête de la malheureuse d'une telle manière que, témoin de cette scène conjugale qui se passait sous son propre toit, Blynn signifiâ à Rathbone de sortir, ce que celui-ci prit pour une agression. Une bagarre s'en suivit et Rathbone reçut des blessures telles que le Dr. Leprohon a jugé nécessaire son transport à l'hôpital. Blynn a été immédiatement arrêté.

Les Directeurs de la Banque d'Epargne de la cité et du District ont distribué la somme de \$2,500 parmi les Institutions charitables suivantes de cette ville:

Asile St. Patrice, pour les orphelins... \$400  
Ladies Benevolent Association... 450  
Asile de la Providence... 350  
Asile des orphelins protestants... 300  
L'Hôpital anglais... 200  
Asile de la Maternité... 200  
Bon-Pasteur... 200  
Salles d'Asile... 150  
Lyingin Hospital... 100  
Asile St. Joseph, pour les orphelins... 100  
Asile des orphelins catholiques... 100

On commence à craindre fortement une inondation au village de Laprairie. Nous lisons dans une extraite d'une lettre adressée au Pays la date du 9 courant: « Voici que notre village est encore, pour les trois quarts, littéralement sous l'eau. Encore une vingtaine de pouces et l'eau sera plus haute qu'on jamais. Et nous n'avons pas tant de crainte qu'il en soit ainsi, si le douz tems qu'il fait depuis hier continue seulement jusqu'à demain. Il est maintenant 11 heures du soir. »

Les lignes suivantes furent écrites le lendemain matin en postscriptum: « Vendredi 7 j. h. A. M.—L'eau n'a monté que d'un pouce ou deux; c'est fort heureux encore! Cependant la crue ne semble pas tout à fait arrêtée. C'est bien inquiétant.

Un M. Lefebvre de St.-Charles, Rivière Richelieu, était parti le 4 du courant pour se rendre à St. Mathias avec 5 personnes dans sa voiture. Arrivé sur la côte nord de l'île-aux-Cerfs, à un mille environ de St.-Marc, la glace se rompit soudainement et le cheval tomba dans l'eau. Les personnes qui se trouvaient dans la voiture, n'eurent que le temps de sauter à bas et de se sauver.

La boutique de MM. Mavor et Morgan, tailleurs en marbre, a été forcée, mercredi soir, par des voleurs qui se sont introduits dans l'intérieur en brisant quelques vitres et en passant par la fenêtre. Ils enlevèrent \$9 en argent qui se trouvait enfermés dans le tiroir.

Un journal de St. Jean, N.-B., dit que les autorités militaires doivent prochainement prendre des arrangements pour établir une ligne télégraphique entre Halifax et Québec.

Nous apprenons que M. le Baron Boileau, consul français à Québec, a informé M. Peter MacDonell, président de l'Institut-Canadien de cette ville, que S. A. I., le prince Napoléon était sur le point d'envoyer en présent à cette institution une magnifique collection de gravures de l'art moderne.—M. nève.

## INSTITUT MEDICAL.

Séance du 14 Déc.

Présidence de M. A. Valois.

Tous les officiers présents.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente.

M. F. Paré, par sa lecture sur les artères, intéressa beaucoup l'Institut et s'attira les éloges de MM. les Drs. Brosseau et Fortier, présents à cette séance. M. L. Lefebvre donna avis qu'à la prochaine séance il traitera des veines.

M. T. Garceau présente ensuite à l'Institut un catalogue des volumes contenus dans la bibliothèque.

Sur motion de M. A. Mignault, secondé par M. A. Vilbon, des remerciements sont votés à M. Paré pour son instructive et savante lecture sur les artères.

La séance est levée après quelques mots d'encouragement adressés à l'Institut par le Dr. Brosseau.

A. VALOIS, Président.  
P. PROVOST, Sec. A. I. M.

le chef de la famille, j'ai été blond; voyez cette belle boucle dorée, elle a frisé sur cette tête cheue ou ne pousse plus que quelques rares fils d'argent. C'est une vieille histoire que mon père ne racontait jamais sans qu'une larme coulait sur sa joue. Écoutez-la, mes enfants, et puis-elle vous attendir encore quand je ne serai plus là pour chanter Noël avec vous:

« J'étais un petit enfant de quatre ans; j'avais une longue chevelure blonde qui folait toujours au vent, par la pluie ou le soleil. Un jour mon père, qui m'emmenait souvent avec lui, alla dans la forêt pour abattre du bois. Il avait une grosse hache qui faisait à chaque coup voler des éclats énormes de tous côtés. Une branche tomba à mes pieds; un nid était dans la fourche; je me baissai pour le ramasser; mon pied s'embarrassa, et je tombai la tête sur le billot où mon père frappait pour émonder les buches. A ce moment la hache volait à tour de bras; il était trop tard pour l'arrêter; je poussai un cri d'angoisse; mon père tomba mort. Nous revînmes bientôt, lui de sa frayeur, moi de ma chute. Il me saisit dans ses bras, me tâta des pieds à la tête, ne pouvant croire qu'il ne m'eût pas tué; mais quand il me vit le sourire sur les lèvres et pas une goutte de sang sur le corps, il se jeta à genoux et fondit en larmes en remerciant Dieu. En se relevant et en reprenant sa hache, il trouva sur le billot une épaisse et longue boucle de cheveux blonds; il la prit, la couvrit de baisers, et courut comme un fou, me rapportant dans ses bras jusqu'à la maison, où il me déposa sur les genoux de ma mère.

« Voilà l'histoire, mes enfants, et voici la boucle de cheveux. Mon père a voulu qu'elle restât toujours exposée au-dessus du foyer, pour que sa famille ne perdît jamais de vue la bonté spéciale de la Providence. » *Courrier des E.-U.*

L'ORDRE est à vendre au Dépôt de Journaux de M. DALTON, Coin des Rues Craig et St. Laurent.

M. L. D. GAREAU, TAILLEUR.

ENSEIGNE DU MOUTON D'OR, COIN DES RUES LEMOINE ET MCGILL.

MONTREAL.

CEST avec grand plaisir que nous appelons l'attention de nos amis et du Public sur le fonds étendu de

HARDES FAITES.

de M. L. D. GAREAU, où l'on peut être certain d'être servi avec ponctualité et du mieux possible

R. R. R.

« REGULATING PILLS » DE RADWAY.

Les douleurs éprouvées par le malade, souffrant des différentes sortes de Fièvres, sont promptement guéries par les Pilules de Radway. Que les Médecins se rappellent que, dans tous les cas de Maladies, où la constipation, l'empêchement du Colonne, de la Quinte, etc., les Pilules de Radway sont assurément le remède à employer, en bien moins temps que les autres remèdes ont usé de procurer, et sans causer les douleurs souffrantes, les plus légers douleurs dans tout le système. Les douleurs des Malades que nous éprouvons, ont pour cause l'empêchement du Colonne, de la Quinte, de l'Arrière, du Colonne, etc. Ces Pilules de Radway opèrent dans les 3 ou 4 heures, sans déranger le système, sans l'attaquer, ni irriter les nerfs; elles sont enduites de quelque chose qui leur donne un goût agréable et qui se dissout dans le système. Les douleurs des Malades que nous éprouvons, ont pour cause l'empêchement du Colonne, de la Quinte, de l'Arrière, du Colonne, etc. Ces Pilules de Radway opèrent dans les 3 ou 4 heures, sans déranger le système, sans l'attaquer, ni irriter les nerfs; elles sont enduites de quelque chose qui leur donne un goût agréable et qui se dissout dans le système. Les douleurs des Malades que nous éprouvons, ont pour cause l'empêchement du Colonne, de la Quinte, de l'Arrière, du Colonne, etc. Ces Pilules de Radway opèrent dans les 3 ou 4 heures, sans déranger le système, sans l'attaquer, ni irriter les nerfs; elles sont enduites de quelque chose qui leur donne un goût agréable et qui se dissout dans le système.

« RENOVATING RESOLVENT » DE RADWAY.

Pour les Ulcères, les Eruptions, etc., le *Renovating Resolvent* de Radway est le seul Remède qui peut avoir effet. Il opère une révolution complète dans la condition du sang, chasse tous les éléments qui tendent à la putréfaction et à la décomposition, et égalise la circulation. Il guérit radicalement les Maux d'Yeux et tous les autres Maux.

Un bien-être spontané est obtenu par l'usage du *Ready Relief* de Radway, dans toutes les circonstances de Maladies. Il agit en une minute les Rhumatismes, la Neuralgie, les Maux de Tête, lorsqu'il est appliqué extérieurement. Les douleurs qui peuvent amener la mort, lorsqu'elles sont trop prolongées, sont arrêtées en 5 minutes par ce Remède. Il suspend les douleurs et donne ainsi le temps à l'action des Remèdes. Toutes les Maladies causées par le mauvais air, sont prévenues quand on emploie le *Ready Relief*, qui produit de plus une réaction complète lorsque le système nerveux est paralysé. Pour les personnes à tempéraments débiles, il est encore, nous n'hésitons pas à le dire, le meilleur Remède qui puisse être employé. Gardez-le précieusement chez vous, afin qu'au moment nécessaire, il ne vous fasse pas défaut.

Les Remèdes de Radway sont en vente par tous les Droguistes.

RADWAY et CIE., 23, John Street, N.-Y.

## AUX INSTITUTEURS.

LES INSTITUTEURS de la Circonscription de l'ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER sont invités à se réunir en Conférence, VENDREDI, le 31 JANVIER courant, à 10 HEURES du matin, au lieu ordinaire des Séances.

Les Membres du Conseil devront s'assembler la veille, à 7 h. P. M., à la chambre des Professeurs.

F. X. DESPLAINES, Président.

## AVIS.

LES personnes faisant et désirant faire partie de la Compagnie de M. DUCHARME, dans le Régiment des Chasseurs sous M. COURSOUL, sont priées de s'assembler CE SOIR, Lundi, 12 du courant, à 7 h. P. M., à l'HOTEL de M. P. HOGUE, Grande Rue St. Laurent.

T. DUCHARME.

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

LECTURE ET MUSIQUE AU PROFIT DES ORPHELINS de la Providence, MARDI, le 4 FÉVRIER 1862, au CABINET DE LECTURE PAROISSIAL.

PROGRAMME: LECTURE: Voyage en Terre-Sainte, PAR M. LAVALLEE, Curé de St. Vincent de Paul.

PARTIE MUSICALE PAR MESSIEURS: G. SMITH, D. DUCHARME, H. GAUTHIER, F. GUENETTE, D. H. SENEAL, ECR.

Prix d'entrée: 30 sous. Montréal, 9 janvier 1862—g

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.

18

13 janv.



## AVIS.

APPLICATION sera faite à la prochaine Session du Parlement pour la concession d'un Acte autorisant la Vente au bénéfice de qui il conçoit, des Propriétés appartenant à la Succession de feu Dame HARRIETTE JUDITH HART, veuve de feu BENJAMIN HART, en son vivant Marchand de Montréal.

**MIROIRS, MIROIRS,**  
**SCOTT & MARSDEN,**  
Graveurs et Doreurs etc.,  
ONT actuellement en mains un Assortiment considérable de  
**CADRES EN BOIS GRAVÉS**  
faits dans tous les goûts, et à la satisfaction des acheteurs.—Remanifestions en mains.

**Cadres pour Portraits et Gravures**  
S. M. attirent l'attention publique sur leurs nouveaux Cadres pour toutes sortes de gravures qui, par leurs variétés et leur beauté, ne peuvent être surpassés par aucune autre maison en Canada. Aussi, n'employant que les hommes les plus capables et les plus expérimentés et ne faisant usage que des meilleurs matériaux, le public peut être assuré de n'avoir à cet établissement que les ouvrages les plus solides, à conditions libérales.

**CADRES EN FORME OVALE.**  
Un large assortiment constamment en mains. N'ayant à leur emploi que les meilleurs ouvriers de New-York, ils peuvent vendre à une grande réduction de prix.  
No. 2, QUARRE DU MARCHE-AU-FOIN,  
Montréal 1er novembre 1861.

**Pour les Fêtes.**  
Élégantes Boîtes à Toilette, (de toute Variété).  
—Aussi—  
Parfumeries de Lubin, de diverses qualités. A vendre, à bas prix, par  
LYMANS, CLARE et CIE.,  
226, Rue St. Paul.

**Sirops Supérieurs.**  
A vendre par les Soussignés:  
Sirops de Citron, Gingembre, Salsaparrille, Vanille, Pine Apple, Fraises et Framboises. Aussi, Sirops de Vinaigre.  
LYMANS, CLARE et CIE.,  
226, Rue St. Paul.

**APOTHECARIES' HALL,**  
Cathedral Block.

**SIROPS! SIROPS! SIROPS!**  
De Citron, Gingembre, Orange, Salsaparrille, Vanille, Tonic, Cerise, Poire, Pêche, Framboise, Fraise, Sirops de Vinaigre.

Dans ce temps de Fêtes, nous vendons nos excellents Sirops aux Prix les plus réduits.  
LAMPLOUGH et CAMPBELL.

**APOTHECARIES' HALL,**  
Cathedral Block.

**JOUR DE L'AN.**  
160 douz. de Parfumeries de Lubin, de Jockey Club, de Fleurs, de Kiss me quick, etc., venant d'être reçus.—Prix, 2s. 6d. la Boîte.

Un Assortiment choisi de Fioles en Argent et d'autres Bouteilles choisies de Parfumeries, Vinaigrettes, Brosses pour les Cheveux, les Dents, les Ongles, Peignes, etc., de toutes sortes et de tous Prix, seront choisis en Boîtes.  
**SYROPS**  
De Gingembre, de Citron, d'Orange, de Salsaparrille, etc., en Bouteilles de 12, 24, chaque; ces Syrops sont d'une qualité supérieure, au moins égale à celle de n'importe quel autre Etablissement en cette ville.  
R. J. DEVINS,  
Chimiste,  
Près le Palais de Justice, Montréal.

**VAISSELLE**  
ET  
**PORCELAINE.**

LES soussignés, ayant l'intention d'abandonner le COMMERCE de DETAIL, offrent tout leur FONDS à une

**Grande Réduction**  
de l'ancien Prix. Ce Fonds est un large Assortiment de toutes les Marchandises comprises dans leurs Branches, parmi lesquelles ils doivent mentionner des  
**Sets à Thé, à Déjeuner, à Dîner**

ET POUR  
**Desserts,**  
En Porcelaines unies ou peintes.  
Carafes, Bouteilles, Verres, Goblets, Verres à Vin, à Liqueurs, Soucoupes, Bouteilles à Eau, etc., etc.,

**VAISSELLES BOHEMIENNES,**  
VASES, STATUETTES, etc., etc.,  
**PORCELAINES DE FANTAISIE,**  
Soucoupes, Plats, Vases, etc., etc.

**TERMES:—Argent Comptant.**  
**J. Patton & Cie.,**  
No. 73, Grande Rue St. Jacques,  
Vis-à-vis l'Hôtel Ottawa.

**26, Rue Nazareth,**  
Compagnies Militaires, Aubergistes,  
Bijoutiers, Horlogers et le  
Public en général,  
**SOYEZ NOTIFIÉS!**

Que les Soussignés ont en mains des AGRAPES, des BOUTONS et toutes espèces d'ORNEMENTS pour UNIFORMES. Ils plaquent les Cuillères, les Fourchettes, Couteaux, Montres, et en général toutes espèces de Bijouteries.  
—PRIX très-bas et propres à donner entière satisfaction.

**BROCKSIEPER et HOECKH,**  
26, Rue Nazareth.

**AVIS PUBLIC**  
EST donné qu'il sera fait DEMANDE à la prochaine Session d'une CHARTRE d'INCORPORATION d'une Société Philanthropique appelée Union St. Pierre.  
LORANGER et FRERES,  
Avocats,  
Montréal, 23 déc. 1861.

## COMME D'ORDINAIRE,

**SAVAGE & LYMAN,**  
ANNONCENT QU'ILS ONT REÇU PAR LES

**DERNIERS ARRIVAGES,**  
UNE GRANDE AUGMENTATION A LEUR FONDS DE

**MARCHANDISES**  
**DE GOUT ET D'ETAPE**

Parmi lesquelles ils attirent l'attention particulière sur l'assortiment de leurs

**MONTRES**  
**D'OR ET D'ARGENT,**

Bracelets et Epingles d'Or,  
Pendants d'Oreille, Colliers,  
etc.,

Bagues avec Diamants brillants,  
Epingles et Boutons de toilette,  
Anneaux de chaînes, Loquets,  
Plumes d'or et Crayons d'or,  
Chaînes d'or.

**ORNEMENTS EN JAIS.**

**ARTICLES D'ARGENT.**

Sets à Thé et à Café,  
Cruches à l'Eau, d'Argent,  
Théières, Gobelets et Tasses,  
Cabarets, Couteaux et Fourchettes,

Cuillères,  
Grandes et petites.

—Aussi—  
**Boîtes à Tabac et Porte-Cartes.**

UN ASSORTIMENT TRES-CONSIDERABLE

**D'ARTICLES PLAQUÉS,**

Couvercles de Plats,  
Sets à Thé et à Café,  
Cruches, Plateaux,  
Urnes et Chaudières,  
Corbeilles à Biscuits,  
Fourchettes, Cuillères, etc.,

De différents Patrons.

UN MAGNIQUE ASSORTIMENT DE

**PENDULES**

Françaises, Anglaises et Américaines

**Vases, Statuettes en Bronze ou en Pierre**

Sacs de Voyages pour Dames et Messieurs

**Albums Photographiques et Cartes de Visite**

**Thermomètres et Baromètres**

**Vues Microscopiques et Stéréoscopiques,**

**Lunettes d'Opéra,**

**Portes-Monnaie,**

Un Assortiment de  
**Tables en Ivoire, Couteaux et Fourchettes pour Dessert.**

Ces ARTICLES, avec d'autres très-longue à mentionner, forment un ASSORTIMENT CONSIDERABLE dans lequel on peut choisir les OBJETS qu'on veut donner en

**SAVAGE & LYMAN,**  
CATHEDRAL BLOCK.

## PREPAREZ-VOUS

**JOUR DE L'AN**  
LES personnes qui ont l'intention d'acheter de

**L'HUILE KEROSENE**

**LAMPES.**  
ne peuvent mieux faire que d'aller visiter le

**MAGASIN DE LAMPES DU PEUPLE,**  
No. 44,  
GRANDE RUE ST. JACQUES.

Un Assortiment considérable d'ABATS-JOUR, sur Patrons nouveaux.

**HUILE KEROSENE** de PORTLAND, à bien meilleur marché que partout ailleurs.  
W. McCONNELL.

**NOUVEAUX BIJOUX.**

**L. L. BEAUDRY,**

Successeur et ancien Associé de  
**L. P. BOIVIN,**  
FABRICANT ET IMPORTATEUR

De toutes espèces de  
**BIJOUTERIES ARGENTERIES,**

A l'honneur d'offrir ses plus sincères remerciements à ses nombreux amis et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il a reçu durant ces dernières années, et il prend la liberté de les informer qu'il vient de recevoir, par les derniers Steamers de la Ligne Canadienne, un Assortiment des plus complets et des plus variés de

**NOUVEAUX BIJOUX,**

Consistant en  
**MONTRES D'OR,**

Manufactures anglaises et françaises,  
POUR DAMES ET MESSIEURS:

Chaînes d'Or  
Bracelets  
Epingles par Set ou de  
tâches  
Médailles  
Craie  
Craie en Or et en Jet  
Eclavages  
Petites Chaînes de Cou  
Boutons de Chemise  
"Studs"

Il attire l'attention des Acheteurs sur les différents Articles ci-dessus, qui sont les plus nouveaux et dans les derniers goûts.

**EN ARGENTERIE**

Son Assortiment est des plus complets, et comprend:

Services à Thé  
Plaques  
Corbeilles à Pain  
Corbeilles à Cartes  
Huiliers  
Gobelets

Chandeliers à Branches  
Chandeliers pour Piano  
Couteaux, Fourchettes,  
Cuillères, etc.

—Aussi—  
Un assortiment choisi de  
**Coutellerie fine de Rodger.**

Cuillères, Couteaux, Fourchettes et une foule d'autres objets.

**Parfumeries Françaises**

Des meilleures Maisons, telles que  
**Lubin, Violet, &c.**

—Aussi—  
Il appelle surtout l'attention sur une quantité de  
**Jouets à mécanisme,**

Reçus tout dernièrement de France.  
**Porte-Monnaie français**

**Cannes françaises**

**Joujoux d'enfants**

RECUS DIRECTEMENT DE FRANCE.

Son assortiment de Joujoux Français est varié et comprend, jeux de patience, poupées de toutes espèces, jeux de d'o-m-mo, échecs, steeple chase, montons bébêtes, &c., &c., &c.

**LE TOUT EXECUTE AVEC LE PLUS GRAND SOIN.**

**E. E. BEAUDRY,**

## GRANDE VENTE SANS RESERVE

**MARCHANDISES**  
D'AUTOMNE ET D'HIVER.

McDUNNUGH, MUIR & CIE.  
Mettront en vente le et après

**MARCHANDISES:**  
D'AUTOMNE ET D'HIVER,

**Termes extrêmement réduits.**

Qui suivent:  
Meilleur Merino Français à 4s. 6d. la verge,  
Riches Falbalas et Robes à double-Besque, \$15,  
Tentes de Dames et d'Enfants, Mantoux,  
Mantes, Gansiers, Schals, Flanelles, Couverts,  
Laines de Moutons, Par-dessus, Voiles, Chapeaux,  
Rubans, Fleurs, Pâtures, Draps, Mouselines de Laine, Couverts, Falbalas balmain,  
Gants de Drap, Chapeaux, Ecosais, à 20 p. 100 de discount (1s. par piastre) au-dessous du prix ordinaire.

REÇUS DE PRINTEMPS, et autres  
Marchandises, encore au-dessous du prix ordinaire.

**TERMES:** Argent Comptant et un seul Prix.  
McDUNNUGH, MUIR & CIE.,  
185, Rue Notre-Dame, Montréal.

**Muckleston,**

MANUFACTURIER DE  
**HAUTS**

DE  
**BOTTES ET DE CHAUSSURES**

Cousus,  
171, RUE ST. PAUL, 171,  
(Que Porte Est de la nouvelle Bâtisse des Sœurs.)

**John Renshaw,**

COMMERÇANT DE  
**BOIS.**

En arrière de l'Eglise Methodiste,  
**GRANDE RUE ST. JACQUES.**

EX. remerciant ses amis et le public pour le patronage qu'ils lui ont accordé durant l'année dernière et depuis qu'il est dans les affaires à Montréal, les informe qu'il est prêt à leur fournir du BOIS, coupé par une Machine expressément importée à cet effet l'an dernier, et dont il a fait usage avec beaucoup de succès.

Meilleure Qualité de BOIS de HAUT-CANADA à vendre à meilleur marché que n'importe dans quel autre lieu du Canada.  
Le Prix pour couper le Bois est de 25 cts seulement par Cordé; une grande réduction est faite pour argent comptant.  
Le Bois est porté gratis dans la ville.  
23 déc.

**A très-grand Marché**

**JOUR DE L'AN ET DES ROIS.**

Excellent Thé mélé de 2s. 6d. à 3s., nouveaux Fruits, Raisins, Noix, Bœuf d'Orange et de Citron, Vins et Liqueurs de toutes sortes, Liqueurs Françaises, Double-Orange, Curaco, Lioneur, pour 3s. 9d. la Bouteille, Persicot, Crème de Noyau, Anicette de Bordeaux, blanc et rouge.  
M. L. PERRY et CIE.,  
No. 55, Grande Rue St. Laurent.

**LAND O'CAKES,**

**243, Rue Notre-Dame.**

CHARLES ALEXANDER annonce qu'il a en mains, et qu'il prépare journellement, des BISCUITS de toutes espèces, glacés et de fantaisie, pour les FÊTES du JOUR DE L'AN et des ROIS.

—Aussi—  
Toutes sortes d'autres BISCUITS, toujours frais.

Un Lot magnifique de BOITES PARISIENNES, pour les FÊTES de l'AN, en PRESENTS.

BONBONS FRANÇAIS et un Assortiment considérable de CONFISERIES, de sa propre manufacture.

Ordres de la Campagne exécutés avec promptitude et ponctualité.

LUNCHES, comme d'habitude, de 10 h. A. M. à 6 h. P. M.

**CHAS. ALEXANDER,**  
Confiseur en Gros et en Détail,  
243, Rue Notre-Dame.

**1862, ETRENNES, 1862.**

ON trouve chez les Soussignés un grand Choix d'ARTICLES de toute espèce, propres à être donnés pour ETRENNES, savoir:

LIVRES, CHAPELETS, IMAGES, MEDAILLONS, ALBUMS, MONTRES, LOQUETS, CHAÎNES, JOYCS, BAGUES, ÉPIGLETTES, etc., etc., etc., à des PRIX RÉDUITS.  
J.-B. ROLLAND et FILS.

## RAFFLE

De Magnifique Tableau de la  
**"VIERGE" DE MURILLO.**

Ce Tableau peut être vu chez M. JOSEPH BEAUDRY, Rue Notre-Dame.

Prix d'une Carte, \$1 seulement.  
Cette Raffle est faite au profit de la Salle d'Asile Nazareth.

**PRESENTS! PRESENTS!**

**JOURS DE L'AN**

**ET DES ROIS.**

**Grande Excitation,**

**FOULE IMMENSE**

LE RICHE ET LE PAUVRE.  
Avec étonnement et admiration, continuent à encombrer nos magasins.

**REGARDEZ ET ACHETEZ**

DE CES  
**MAGNIFIQUES PRESENTS,**

Dont nous disposons, au  
**No. 90, RUE MCGILL.**

**VENEZ, ADMIREZ**

LES MAGNIFIQUES PRESENTS que nous vendons et achetons pour vous-mêmes.

**J. F. RAYMORE et Cie.**

**Bouquet de Noël.**

UN NOUVEAU PARFUM  
POUR LES  
**FÊTES PROCHAINES**

APPELE  
**"Bouquet de Noël,"**

A vendre par  
LYMANS, CLARE et CIE.,

Et par  
S. J. LYMAN et CIE.

**ETRENNES.**

Magnifiques Volumes gd. 8o, avec demi Relure Chagrin et Tranche dorée, à 7s. 6d. chacun.

"La Révolte au Bengale." Souvenirs d'un Officier Irlandais, précédés d'une Introduction géographique, descriptive et historique, par Arthur Mangin, 1 Vol.

"Quinze ans de séjour à Java et dans les principales Villes de l'Archipel de la Sonde et des Possessions Néerlandaises des Indes Orientales," 1 Vol.

"Joseph Duplessis," ou le futur Missionnaire en Calédonie, Souvenirs d'un Voyage dans la Colonie du Cap de Bonne Espérance, par Ed. Desrozière, 1 Vol.

"Stéphanie Valde," Etude de Mœurs Arabes, suivie de la Fille du Colon, par Mme. la Comtesse de la Roche, 1 Vol.

"Le plus belles Cathédrales de France," par l'abbé J. Bourassat, 1 Vol.

"Les Martyrs," par Chateaubriand, 1 Vol.

"Le Génie du Christianisme," par le même Auteur, 1 Vol.

En vente chez  
FABRE et GRAVEL,  
30, Rue St. Vincent.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE**  
**BRITISH AMERICA.**

Assurance Maritime et contre le Feu.

## DOCTEUR TRESTLER &amp; FRERE,

**DENTISTES,**  
HAUT  
DE LA  
Rue St. Laurent,  
COIN DE LA  
Petite Rue St. Jacques,  
MONTREAL.

15 nov.

**Rhumes, Froids, Bronches, etc.**

LES LOZENGES de McHERSON contre le RHUME sont connues par tous ceux qui en ont fait usage, pour être le meilleur, le plus efficace contre le Rhume et le plus agréable au goût. Il est préparé par le soussigné seulement, et à vendre chez les Droguistes dans de petites Boîtes pour 25 cts.

Meilleure qualité d'HUILE de CHARBON, — 3 Chelins le Gallon.

TEREBENTINE qui peut être substituée à l'ESPRIT de TERRENTINE pour les PRINTEMPS. — 4 Chelins le Gallon.

J. A. HARTE,  
Glasgow Drug Hall,  
No. 268, Rue Notre-Dame.

**A. BAZINET,**

MANCHONNIER,

EN GROS  
EN DETAIL

COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. VINCENT,  
(Vis-à-vis le Palais de Justice.)

M. BAZINET, tout en remerciant ses amis et le public en général, les informe qu'ayant considérablement augmenté son Etablissement de FOURRURES, tout en VISON, qu'en IMITATION d'HIVERNE, etc., il est prêt à satisfaire toutes les personnes qui voudront bien le patronner.

En même temps, il les informe qu'ayant fait de grands changements dans son Atelier, il est capable de teindre, repérer et nettoyer les Fourrures durant tout l'hiver.

UN SEUL PRIX est strictement demandé.  
Prix très Modérés.

**ENSEIGNE DU MARTEAU,**  
143<sup>1</sup>,  
Rue St. Paul.

**POELES DE CUISINE**  
pour Charbon ou Bois,  
POELES A CHARBON,  
(Mammoth Heaters.)  
POELES A CHARBON  
de FANTAISIE, avec un Assortiment général de FERRONNERIES, etc., etc.

GERMAIN LEPAPE,  
143<sup>1</sup>, Rue St. Paul,  
Près de la Rue St. Gabriel.

**COURS PRATIQUE DE DESSIN**

PAR  
**N. BOURASSA,**

11, RUE ST. SIMON.

Prolongation de la Rue St. Georges, près du Collège des Jésuites.

**MANUFACTURIER ET MARCHAND**

**Chaussures et de Cuir,**

De toutes sortes.  
**No. 4, Grande Rue St. Laurent,**  
MONTREAL.

**F. X. A. TRUDEL,**

AVOCAT,  
Bâtisse Scraphino, 29, Rue St. Vincent.

**ETABLISSEMENT**

**FOURRURES.**

A l'honneur d'offrir aux citoyens du Quartier St. Marie ses plus sincères remerciements pour l'encouragement libéral qu'il a reçu ainsi qu'à ses amis, et profite de cette occasion pour leur annoncer qu'il a augmenté de beaucoup son FONDS de GROCERIES et d'ÉPICERIES.

M. MARIER choisit cette occasion pour annoncer aux citoyens du Quartier St. Laurent qu'il vient d'ouvrir un autre Magasin de GROCERIES et d'ÉPICERIES, Coin des Rues Dorchester et St. Laurent, No. 108. L'encouragement libéral qu'on a bien voulu lui donner, le met en mesure de pouvoir répondre efficacement à ces deux Etablissements.

2<sup>e</sup> Tour Effect acheté sera porté à Domicile.  
No. 108, Coin des Rues St. Laurent et Dorchester.

## ORDO

**DIECESIS MARIANOPOLITANÆ**  
1862.  
Brochure ou une grande Feuille pour Sacristie.  
Prix, 15 Sous.

**Calendrier**  
ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL

**1862,**  
En vente chez  
FABRE et GRAVEL,  
Rue St. Vincent, No. 30.

**71.**

Les célèbres POELES ALBANIAN & CHARBON, d'une manufacture supérieure, et POELES ALBANIAN A AIR CHAUD, nouvel Article digne de l'attention du public.



